

◆ 36<sup>e</sup> ANNÉE ◆



◆ SEPTEMBRE 1934 ◆

# LE BULLETIN

DE LA

# CHAMBRE DE COMMERCE

## ◆ SOMMAIRE ◆

Le chômage .....	91
Le recrutement .....	91
Arrêté en Conseil .....	93
M. Henri Jonas .....	94
M. Grant Hall .....	94
Pratique de la pisciculture au Canada .....	94
Leçons pour le Canada .....	95
Progrès industriels et agricoles .....	95
Maisons françaises demandant un représentant au Canada .....	96
Institution nécessaire .....	97
Activités de la Section Junior .....	97



# VACANCES SUR MER

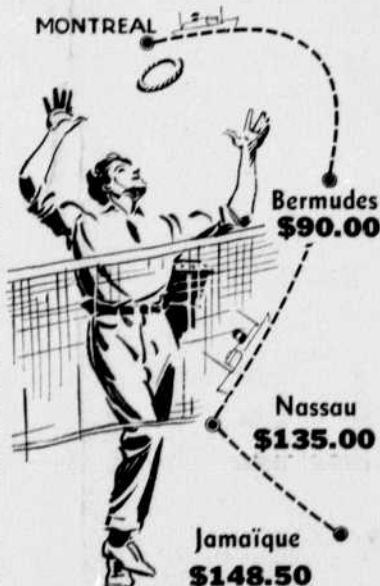
**BERMUDES  
NASSAU  
JAMAÏQUE**

Le voyage rêvé au temps où vous pouvez le faire et au prix que vous pouvez payer.

Comparez le prix de ce voyage avec ce que vous payez d'habitude pour vos vacances. Songez qu'une croisière vous apportera les distractions et le repos que vous désirez.

Une cuisine parfaite, une température contrôlée dans la cabine et d'autres comforts ajouteront au plaisir du voyage.

Tous renseignements des agences du tourisme ou du Canadien National.



**CANADIAN NATIONAL STEAMSHIPS**

384, rue Saint-Jacques,

Montréal

## Amélioration des affaires

L'activité des affaires dans une grande ville dépend surtout des facilités de transport.

Puisqu'il a été démontré que plus de 50% des retards dans la circulation des tramways est causé par l'encombrement des rues il est évident que les grandes maisons de commerce peuvent dans une très GRANDE mesure nous aider à maintenir des horaires réguliers en insistant pour que leurs autotrucks et leurs voitures de livraison n'empiètent pas sur les voies de la Compagnie principalement aux intersections et pendant les heures d'affluence.



**LE BÉTON** fournit aux Ingénieurs et aux Architectes un vaste champ d'action.

Ce matériel de construction essentiellement canadien se prête à une vaste série d'entreprises différentes. Maisons, entrepôts à grain, barrages, usines de force motrice, ponts, tunnels, pavages, sont au nombre des travaux où il s'emploie le plus. Le Béton est de durée permanente; il est incombustible et son usage assure du travail à l'ouvrier canadien.

**Canada Cement Company Limited**

Edifice Canada Cement Company  
Carré Phillips - - - Montréal

Bureaux des ventes à  
MONTRÉAL TORONTO WINNIPEG CALGARY

**LE BÉTON  
CANADA CIMENT  
EST PERMANENT**

Allez à

# JASPER

**LE PARC MAGNIFIQUE  
AU COEUR DES ROCHEUSES**

Traversez le Continent cet été, par la route la plus agréable et arrêtez-vous au Parc Jasper.

Alpinisme, équitation, natation, golf, excursions en auto, pêche à la truite rouge, le tout au milieu de paysages grandioses et avec tout le confort imaginable en montagne.

C'est trop cher, dites-vous ? Pas du tout. On trouve chambre et pension à Jasper Park Lodge, à partir de \$7.00 par jour. Réduction pour long séjour. Brochures et renseignements des agents.

Ouvert du 15 juin au 23 septembre. (Tournoi de golf (Totem d'argent) du 26 août au 1er sept.)

**Prix  
à forfait :  
7 jours à  
Jasper Park  
Lodge  
\$47.50**

**CANADIEN NATIONAL**

# CONSEIL D'ADMINISTRATION de la CHAMBRE de COMMERCE pour 1934-1935

## PRÉSIDENT :

M. PHILIAS PARÉ,  
G. A. Grier & Sons, Ltd.,  
2120 Notre-Dame Ouest.

## 1er VICE-PRÉSIDENT :

M. T. TAGGART-SMYTH  
Gérant général, Banque d'Épargne,  
262 rue St-Jacques Ouest.

## TRÉSORIER HONORAIRE :

M. RENÉ MORIN,  
Dir. "Trust Général du Canada",  
112 rue St-Jacques Ouest.

## 2ème VICE-PRÉSIDENT :

M. ALPHONSE MILETTE  
Administrateur  
1106 Côte du Beaver Hall.

## SECRÉTAIRE :

M. J. C. GROVES-CONTANT  
25 rue St-Jacques Est.

## MEMBRES DU CONSEIL :

MM. Beaudry J.-H., march. de cuir, 148 St-Paul Est.  
Boileau, Utric, entrepreneur 4889 Garnier.  
Brosseau, Thomas, Dom. Oil Cloth Co., 2192 Ste-Catherine Est.  
Carmel, J.-R., Mtl. Refrigerating & Storage Ltd., 1100 Craig Est.  
Chartre, Maurice, de "LaRue & Trudel", 39 St-Jacques Est.  
Corbell, Emile, de "Corbell Ltée", 431 St-Paul Est.  
Couvrette, Eugène, de "Couvrette & Sauriol", 120 St-Paul Est.  
Gagnon, Paul-A., de "Rougier Frères, Inc.", 350 Lemoine O.  
Genest, Edgar, gér. "Molsons' Brewery Ltd.", 1670 Notre-Dame Est.  
Gratton, V., "Technical Research", 477 St-Frs-Xavier.

MM. Hudon, Chs., gérant, Banque de Montréal, 250 St-Paul Est.  
Hurtubise, Joseph, courtier en assurances, 500 Place d'Armes.  
Joubert, Zéphirin, de J. J. Joubert, Ltée, 4141 rue St-André.  
Lauréys, H. Dir. Ecole des H. Etudes comm., 535 Ave Viger.  
Leclair, J.-A.-A., entrepreneur, 214 New Birks Bldg.  
Marceau, G. Henri, parfumeur, 2 rue Rodney.  
Nadeau, H., "Laboratoire Nadeau, Ltée", 100 St-Paul Ouest.  
Perrault, J.-J., architecte, 4200 Sherbrooke Ouest.  
Pratt, Georges, Administrateur, 734 Ave Pratt, Out.  
Tremblay, J.-P., entrepreneur, 3575 rue Addington.

## AUTRES MEMBRES DU CONSEIL :

### 1. — Ex-présidents :

MM. Joseph Contant, pharmacien, 3441 rue Berri.  
C.-H. Catelli, industriel, 3446 Ave. de l'Hôtel de Ville.  
Fréd.-C. Larivière, march. quincaillerie, 3715 Boul. St-Laurent.  
Armand Chaput, dir. Banque Can. Nat., 477 St-François-Xavier.  
Alfred Lambert, fab. de chaussures, 26 Notre-Dame Ouest.  
Jos. Daoust, manufacturier, 939 Sq. Victoria.

MM. J.-V. Desaulniers, "Caisse Nat. d'Économie", 55 St-Jacques Ouest.  
J. A. Paulhus, "D. Hatton Co.", 428 Bonsecours.  
Hon. R.-O. Grothé, de "L.-O. Grothé Ltée", 2000 boul. St-Laurent.  
C.-E. Gravel, administrateur, 84 Notre-Dame Ouest.  
Chs. Duquette, Prés. "Alliance Nationale", 515 Ave Viger.  
Avila Raymond, "Raymond Hardware", 656 Craig O.

### 2. — Ex-vice-présidents et trésoriers :

MM. Ubald Garand, 20, rue Saint-Jacques Ouest.  
J.-A.-E. Gauvin, 1551, rue Ste-Catherine Est.  
Ed. Gariépy, 54, Notre-Dame Ouest.  
Geo. Gonthier, auditeur général, Ottawa.

MM. Rod. Bédard, 424, Avenue Viger.  
Israël Cardin, 2365 Boul. Rosemont.  
J. O. Labrecque, 975 rue Wolfe.  
J.-A. Laferté, 57 Saint-Jacques Ouest.

## AVOCATS-CONSEILS :

M. J.-C. LALOTHE, C.R., 26, rue St-Jacques Est; M. Léon GARNEAU, C.R., 204 Notre-Dame O.

## Vérificateurs :

MM. A. CARTIER, C.G.A. et F. R. PAQUET, C.P.A., L.A., comptables.

## COMMISSIONS PERMANENTES POUR L'EXERCICE 1934-35

**Affaires Municipales.** — MM. J. A. Paulhus, I. Cardin, C. H. Catelli, Alcide Chaussé, Chs. Duquette, J. H. Gagné, C.-E. Gravel, J. O. Labrecque, J. A. A. Leclair, Victor Lévesque, Léon Masson, P. N. Ménard, Alph Milette, V. E. Lambert, Geo. Pratt, J. J. Perrault, J. A. Savard, J. P. Tremblay.

**Agriculture et Produits Laitiers.** — MM. Alf. Bissonnette, J. A. Blais, J. R. Carmel, Nap. Charest, J. E. Chicoine, S. L. Contant, J. F. Desmarais, J. J. Joubert, Z. Joubert, Léo McKenna, Lucien Trudel, Benoit Trudel.

**Assurances et Prévention des Incendies.** — MM. J. A. Blondeau, H. C. Bourne, Alex. Belzil, N. Ducharme, Gilles Forget, Jos. Hurtubise, Adonal Meunier, Alph. Milette, P. V. Morin, A. C. O'Donoghue, Paul Oulmet, G. Parizeau, J. H. Pigeon, Gaston Rivet.

**Automobiles.** — MM. Jos. Boulé, Geo. Clermont, Jr., Omer DeSerres, R. Gendreau, Pierre Gravel, Victor Lévesque, J. O. Linteau, J. P. O'Shea.

**Banque et Bourse.** — MM. L. G. Beaubien, Beaudry Leman, M. Forget, J. A. Gagnon, V. Gratton, Ernest Guimont, Chs. Hudon, F. G. Leduc, Chs. Moncel, René Morin, Chs. A. Roy, T. Taggart-Smyth.

**Cuir, Peaux et Fourrures.** — MM. Jos. Beaudoin, J. H. Beaudry, Ant. Bédard, Aug. Chevalier, Wilf. Clermont, Jos. Daoust, Frs. Desjardins, C. Dufresne, J. E. Fournier, Wilf. Gagnon, Alf. Lambert, A. Lépine, D. Lapierre, A. Pichet, A. Rousseau.

**Epiceries et Produits Alimentaires.** — MM. F. Allard, Wilf. Archambault, S. L. Contant, Eug. Couvrette, Geo. Hogg, J. Huysman, Jos. Laporte, Hon. Alf. Leduc, Alph. Raymond, J. A. Ouimet, T. St-Arnaud.

**Finances.** — MM. Catelli, Chs. Duquette, C.-E. Gravel, Hon. R. O. Grothé, Alph. Milette, René Morin, Philias Paré, J. A. Paulhus, Avila Raymond, T. Taggart-Smyth.

**Immeubles.** — MM. J. C. Brosseau, J. H. Gagné, C. E. Gravel, H. Gohier, Jos. Hurtubise, Albert Jetté, P. N. Ménard, Alph. Milette, René Morin, J. J. Perrault, Ernest Pitt, J. Sawyer, J. P. Tremblay.

**Législation.** — MM. R. Morin, Président, Israël Cardin, C. H. Catelli, Ernest Guimont, H. Laureys, Alph. Milette, J. J. Perrault, Gaston Rivet, T. Taggart-Smyth, Thomas Vien.

**Mines, Forêts, Hydro-Électrique.** — MM. L. de G. Beaubien, Paul Béique, Alph. Bélanger, Rolland Bock, L. Arm. Daigh, J. N. Forest, Aug. Frigon, Paul Gagnon, J. M. Labonté, A. J. H. Langevin, U. A. Leduc, O. Lefebvre, H. Nadeau, Geo. Paré, J. J. Perrault, Rolland Préfontaine, J. C. Rancourt, J. P. Tremblay.

**Nouveautés.** — MM. P. Charton, Théo. Bonin, L. H. Duclou, A. J. Dugal, Albert Dupuis, L. A. Gélinas, A. F. Ladouceur, L. N. Messier, J. G. Trudeau.

**Papier et Pulpe.** — MM. Ed. Gariépy, Paul Granger, J. N. Perrault, Jean Rolland, J. P. Rolland, J.-A. Thérien, Ant. Valiquette.

**Produits Pharmaceutiques et Chimiques.** — MM. Alb. Bellefontaine, J. H. Brodus, P. Charton, Art. Décarry, Ed. Chs. Duquette, Paul Gagnon, Arm. Giroux, H. Groulx, H. Lanctôt, J. M. Lafon, G. H. Marceau, R. Martineau, H. Nadeau.

**Quincaillerie et métaux.** — MM. Hector A. Bernier, John Durand, F. A. Lambert, J. S. Laplante, Fred. C. Larivière, Hub. Noiseux, Alf. Pelletier, Avila Raymond.

**Tabacs, Cigares, etc.** — MM. Aimé DesRosiers, Ed. Genest, Arm. Grothé, Emile Grothé, Hon. R. O. Grothé, J. A. Trudeau.

**Transports, Douanes, Postes, Télégraphe et Téléphone.** — MM. Olivier Lefebvre, R. G. Amiot, J. R. Carmel, E. J. Caron, C. H. Catelli, A. A. Gardiner, J. E. Latulipe, J. H. Lefort, Paul Seurot, C. E. Racine, L. Robillard, L. St-Arnaud, J. P. Tremblay.

## Société d'Administration et de Fiducie

Fondée en 1902

Siège social : MONTRÉAL

5, rue St-Jacques Est.  
(Immeuble du Crédit Foncier Franco-Canadien)

ADMINISTRATION de SUCCESSIONS, de  
FIDEICOMMIS et de FORTUNES PRIVÉES.

### VOÛTES de SÛRETÉ

Conseil d'Administration :

Hon. Sénateur Rodolphe Lemieux, C.P., C.R., L.L.D. Montréal, Président.	Louis S. St-Laurent, C.R., Québec
Comte Cahen d'Anvers, Paris, Vice-Président.	J.-Théo. Leclerc, Montréal
Martial Chevallier, Paris	Charles A. Roy, Montréal
Vicomte R. de Roumefort, Montréal	S. J. B. Rolland, Montréal
Hon. Thomas Chapais, C.R., Québec	Hon. E. L. Patenaude, C.R., C.P., Montréal
Hon. L. Arhanase David, C.R., Montréal	Alphonse Raymond, Montréal
Joseph Sirois, N.P., Québec	Paul Amos, Montréal
	J.-C.-H. Dussault, C.E., Montréal

J. THEO. LECLERC, Administrateur et Directeur Général.  
J.-C. BROUSSEAU, Secrétaire.

Agences :

Québec - Winnipeg - Regina - Edmonton - Vancouver



## MODERNE

*et efficient, notre  
service de banque est le  
fruit de 116 années de  
fructueuses opérations.*

## BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'ACTIF DÉPASSE \$700.000.000



### PAPIERS REMPLISSANT UN OBJECTIF

● Les papiers marqués de l'écusson "R" ont une mission à remplir. Chacun d'eux, dans son milieu propre, se constitue le médium le plus approprié et le plus recherché pour réaliser son objectif.

● Il existe un papier Rolland pour tous les genres de correspondance commerciale et pour tous les documents.

**Cie de Papier Rolland  
Limitée**

Fabricants de papiers fins depuis 1882

**MONTRÉAL, Qué.**

Moulins à St-Jérôme, Qué. et  
Mont-Rolland, Qué.

### ARTICLES DE FANTAISIE POUR SOIRÉES D'HIVER

intimes et familiales

DEMANDEZ NOS CATALOGUES :

#### ARTICLES EN PAPIER POUR TABLE ET MAISON

Nécessaires en papier pour tables de bridge, Assiettes en carton, Centres en papier, Chandelles, Nappes en papier crépé, Serviettes de table, Confettis, Serpentin, Verres en papier ciré, Soufflettes en papier, Chapeaux en papier crépé, Eventails, Pétards, etc.

#### JEUX DE SOCIÉTÉ

Cartes à jouer, Blocs pour bridge, Nécessaires pour bridge, Boîtes à jetons, Indicateurs, Jeux de toutes sortes.

#### DÉCORATION EN PAPIER

Drapeaux, Lanternes, Ecussons, Banderolles.

NOTRE ASSORTIMENT EST AU COMPLET

## GRANGER FRÈRES

Libraires. Papeteriers. Importateurs

54 NOTRE-DAME OUEST, MONTRÉAL

LAnCaster 2171

La plus importante Librairie et Papeterie française au  
Canada.

# Bulletin de la Chambre de Commerce

## DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Abonnement — Un an - - - \$3.00

SEPTEMBRE 1934

Le service gracieux du "Bulletin" est fait à tous les membres de la Chambre.

### LE CHÔMAGE

Nous attirons l'attention des membres de la Chambre sur le règlement municipal suivant:

*"Art. 44. — Nonobstant toute loi à ce contraire, toute personne, corporation, société ou institution quelconque, ayant à son emploi une ou plusieurs personnes dans la cité de Montréal, devra, dans un délai de quinze jours après la sanction de la présente loi, remettre à la Commission du Chômage de la cité de Montréal, une liste des noms et adresses de ses employés, et à chaque semaine, subséquemment, la liste de ses employés embauchés ou congédiés durant ladite semaine.*

*Toute personne, corporation, société ou institution qui refuse de se conformer à la disposition ci-dessus commet une infraction et est passible, en sus des frais, d'une amende n'excédant pas cinquante piastres pour chaque infraction. Ladite amende sera recouvrable devant la Cour du recorder de la cité de Montréal."*

Il est de l'intérêt de tous les employeurs de complaire au règlement plus haut cité, puisqu'en définitive ils sont appelés à payer les taxes qui diminueront en raison de la réduction du nombre des chômeurs.

Nous engageons fortement les patrons à faire tenir à la Commission du chômage la liste complète de leurs employés.

### LE RECRUTEMENT

*Nous terminons, par les trois entrevues ci-contre publiées dans "La Presse", les raisons qu'énonçaient certains de nos ex-présidents en faveur d'un recrutement intense pour la Chambre de Commerce.*

*Au moment de la reprise des séances et de l'activité des affaires en suite aux vacances d'été, il nous semble qu'il est de bon aloi de faire entendre la voix de nos "anciens" afin de stimuler l'ardeur des membres actuels à maintenir l'effectif aussi intacte que possible.*

*Commencée dans le Bulletin de juillet dernier, cette publication s'est continuée en août pour ce terminer avec le présent envoi.*

*Comme mot de la fin, nous reproduisons aussi l'appréciation du journal "La Presse" en suite de ces entrevues et intitulée: "INSTITUTION NÉCESSAIRE".*

### L'HON. R.-O. GROTHÉ

"C'EST L'HEURE OÙ LES NÔTRES DOIVENT S'UNIR"

La Chambre de Commerce est bien l'institution fondée en vue de développer le commerce et l'industrie parmi les Canadiens-français, dit l'hon. R.-O. Grothé.

Durant mon terme d'office, en 1928, comme sous celui de mes prédécesseurs, la question de recrutement a toujours été l'objet d'une vive attention de la Chambre de commerce. Et je déplorais, lorsque je quittai le fauteuil présidentiel, le 14 février 1929, l'apathie de mes compatriotes qui se fait sentir de plus en plus dans tous les milieux tant politiques que civiques. Me bornant uniquement à notre institution, l'occasion me fut fournie au cours de mes fonctions de président de constater de nombreuses absentions à nos assemblées générales ou à celles du conseil.

"J'ajoutais que nos hommes d'affaires devraient offrir un bloc solide pour la revendication de nos droits et être mieux écoutés. Au lieu de diviser nos forces dans un grand nombre d'organisations, si nous les unissions plutôt, nous pourrions commander.

"Est-il concevable qu'étant la majorité de la population dans la ville de Montréal, les hommes d'affaires de langue française se fassent donner des leçons de civisme par ceux qui les entourent ?

"L'on a coutume de dire que nul n'est prophète en son pays. Tout de même, j'ai des appréhensions et il n'est pas nécessaire d'être psychologue pour constater que si nous ne nous groupons pas, l'avenir des nôtres est en danger.

"Ces paroles, dites sans malice en 1929, peuvent bien être répétées à cette époque où les nôtres ont besoin plus que jamais de se grouper pour mieux résister à la crise qui étreint le commerce et l'industrie.

"La Chambre de commerce a entrepris une grande campagne de recrutement, je l'en félicite. Puisse les nôtres comprendre qu'il est de leur intérêt de faire partie de notre institution nationale fondée dans le seul but de leur venir en aide en développant le commerce et l'industrie tout particulièrement parmi nos compatriotes.

"Les 48 années de bons services qu'elle a rendus aux hommes d'affaires de la métropole sont garanties de l'avenir et je souhaite ardemment que l'année qui vient à peine de commencer voie ses cadres s'augmenter d'un nombre considérable de dirigeants du commerce et de la finance.

"Pendant l'exercice de 1928, nous avons étudié les questions suivantes pour soumettre des suggestions aux gouvernements, suggestions que nous avons crues aptes à améliorer la position des hommes d'affaires canadiens; une gare centrale pour le Canadien National à Montréal (une somme de \$50,000,000 fut en effet votée pour sa construction; la construction du canal de la Baie Georgienne, le retour au timbre à un sou, l'amendement à l'article 58 de la loi de faillite, projet de règlement municipal de la construction, le commerce par catalogue, les inondations dans la ville de Montréal, la canalisation et le barrage du Saint-Laurent, l'entretien des routes en hiver, formules uniformes pour les débentures, revisions de l'Acte des banques, le tarif de la paraffine qui entre dans la fabrique de la chandelle et les compagnies de mines.

"Peut-on ignorer la belle oeuvre que poursuit la Chambre de commerce quand on songe un instant à tout le travail bienfaisant qu'elle accomplit?"

Telles sont les remarques que nous faisait, hier après-midi, le colonel R.O. Grothé, président de la firme L.-O. Grothé et ex-président de la Chambre de commerce.

### M. CHARLES DUQUETTE

#### BUT DE LA FONDATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Cette institution fut créée en vue de promouvoir les meilleurs intérêts des hommes d'affaires de langue française en particulier, dit M. Charles Duquette.

"La Chambre de Commerce a été fondée en vue de promouvoir les meilleurs intérêts des hommes d'affaires de langue française tout particulièrement. Dans une grande ville comme celle de Montréal où les trois-quarts sont des descendants de Français il était logique que cette majorité eût son institution distincte où chacun put défendre ses droits dans sa langue maternelle au milieu de compatriotes qui sont imbus du même principe", nous faisait remarquer hier après-midi, M. Charles Duquette, président de l'Alliance Nationale, ex-maire de Montréal et ex-président de la Chambre de Commerce pendant les exercices 1930-1931 et 1931-1932, comme nous lui demandions son opinion sur la campagne de recrutement entreprise.

"Ceci m'amena à constater un fait qui devint de plus en plus déplorable. Il ne faut pas perdre de vue, que les Canadiens de langue française ne peuvent et ne doivent compter qu'à peu près sur eux-mêmes pour la prospérité de leur commerce et la revendication de leurs droits.

"Dans mon discours-programme le 12 février 1930, je suggérais alors aux miens de ne pas s'isoler dans un grand nombre de petites associations de tous genres ou se disséminer dans tous les coins de la ville, s'ils voulaient une bonne fois comprendre leur intérêt et en retirer un effet bienfaisant. Le prestige et l'influence de la Chambre sont reconnus et par la

coopération de tous les éléments du commerce groupés sous son égide, elle serait une force avec laquelle on devrait encore plus compter. Comme canevas de travail pour l'exercice 1930-1931, je demandai à la Chambre de faire de nouveau pression auprès du gouvernement fédéral pour l'abolition de la loi de l'impôt sur le revenu, loi que je trouve injuste, parce qu'elle n'était payée en grande partie que par un groupe de la population et qu'elle était une entrave à l'expansion du commerce et une école de malhonnêteté.

"Cette taxe est difficile d'application. Rares sont ceux qui paient 100% de cette taxe en vertu de la loi. On s'ingénue de toute manière pour se soustraire à cette loi injuste, seul le salarié dont le salaire est dénoncé par le patron, est contrôlé et est toujours sûr de payer 100% de la taxe que lui impose la loi; quant aux autres, il y a une multitude de moyens de se soustraire à la loi et c'est à qui trouverait le meilleur pour ne payer qu'une faible partie de son impôt. La taxe de vente est une taxe beaucoup plus équitable, parce qu'elle s'applique à toute la population, tout le monde est placé sur un pied d'égalité, puisque chacun y souscrit suivant ses moyens et suivant les dépenses qu'il juge à propos de faire.

"J'ai toujours favorisé la canalisation du St-Laurent, convaincu que ces améliorations contribueraient grandement au développement du commerce de notre pays.

"J'ai demandé aussi la réglementation de la vente des journaux au coin des rues. La ville donna par la suite adhésion au projet de la Chambre de Commerce et fit installer des kiosques élégants.

"Au cours de mon terme d'office, je me suis prononcé énergiquement contre l'étatisation de la radio et contre la tendance qu'ont les gouvernements à vouloir s'emparer de commerces légitimes qui doivent être laissés à l'initiative privée. Cette attitude des gouvernements ne sert qu'à décourager les hommes d'affaires et le but est rarement atteint, puisque ceux qui administrent ces commerces pour l'Etat manquent de la compétence requise pour ces emplois.

"Ce fut également grâce aux efforts de la Chambre que le gouvernement provincial ne permit pas la construction d'une raffinerie des métaux sur l'île Perrot, à la tête du lac S.-Louis.

"J'ai toujours favorisé l'emploi des matériaux canadiens dans nos constructions; dans plusieurs circonstances, j'ai signalé ce fait aux membres de la Chambre et en ai défendu le principe.

"Durant mon terme, j'ai aussi recommandé le raccordement du Transcontinental avec la ville de Montréal, de manière à ce que Montréal pût bénéficier de sa part de commerce avec l'Abitibi.

"J'ai aussi toujours favorisé la publicité pour la ville de Montréal afin d'y attirer l'industrie et d'activer son commerce.

"J'ai insisté pour que l'indication des rues à Montréal fût faite de manière à ce que tout le monde y trouvât facilement son chemin.

**LARUE & TRUDEL**

Comptables Agréés - Chartered Accountants

J.-Art. LaRue, C.A.  
 J.-Wilfrid Boulet, C.A.  
 A.-Emile Beauvais, C.A.  
 Maurice Boulanger, C.A.  
 Georges Henri Boulet, C.A.  
 Lionel Roussin, C.A.

Maurice Chartré, C.A.  
 Jean-Paul Gauthier, C.A.  
 Jacques LaRue, C.A.  
 J.-Paul Beaulieu, C.A.  
 Lucien P. Bélair, C.A.  
 Roland Chagnon, C.A.

MONTRÉAL, QUÉBEC, ST-JEAN, P. Q.

Tél. Harbour 7865

Rés.: Tél. Atlantic 1097

**J. ART. ARCHAMBAULT, C.G.A., C.P.A.***Comptable Public Licencié*

Ci-devant du Bureau de l'Inspecteur de l'Impôt sur le revenu,  
 District de Montréal.

159, RUE CRAIG OUEST - - MONTRÉAL  
 Suite 609-610 - Edifice des Tramways

Tél. Lancaster 2412

**ANDERSON & VALIQUETTE***Comptables - Vérificateurs*

J.-Charles Anderson, L.I.C. Roméo Carle, C. A.  
 Jean Valiquette, C.A., L.I.C. A. Dagenais, C.A.

84, RUE NOTRE-DAME O., MONTRÉAL

Téléphone: Wilbank 6111

**A. PICHET***Manufacturier de fourrure sur commande**Dessinateur et Expert**en Fourrure*

2170, STE-CATHERINE O., MONTRÉAL, Qué.  
 (Près rue Atwater et Forum)

Fondée en 1874

**D. HATTON COMPANY**

420 à 428 RUE BONSECOURS  
 MONTRÉAL

*La Crème de la Pêche seulement.*

LES PLUS GROS DISTRIBUTEURS  
 AU CANADA

de

**POISSON**

DE TOUT GENRE

EXPERTS DANS LE COMMERCE D'HUÎTRES  
 EN COQUILLES ET OUVERTES.

III

LA CHAMBRE DE COMMERCE

CRescent 9856

*Appel Jour et Nuit*

**CONTANT ELEVATOR SERVICE, REG'D**

RÉPARATIONS

Inspection et Entretien d'Ascenseurs

88 RUE DANTE

MONTREAL

**MACHINES À ÉCRIRE**  
MACHINES À ADDITIONNER

neuves, reconstruites et d'occasions: — louées, réparées et échangées; rubans, papier carbone, etc., etc.

**Canada Typewriter Exchange & Supply Co., Reg'd.**

R. T. ARMAND, Gérant (Membre de la Chambre de commerce)

22 OUEST, RUE ST-JACQUES - Tél. HARbour 6968

J. C. Lamothe, LL.D., C.R., - J.-Pierre Charbonneau, B.C.L.  
N. Charbonneau, B.C.L.

**Lamothe & Charbonneau**

AVOCATS

EDIFICE CHAMBRE DE COMMERCE

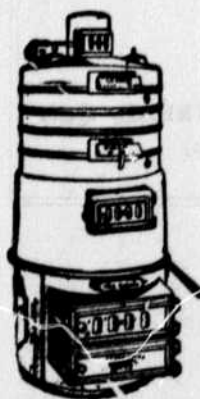
25, RUE ST-JACQUES EST,

MONTREAL

Tél. HARbour 1196

Tél. LANcaster 1211

**La Cie J. & C. Brunet**  
LIMITÉE



Plomberie

Couverture

Electricité

Chauffage

1095 Boulevard  
ST-LAURENT

MONTREAL

**GARAND, TERROUX & CIE**

*Banquiers et Agents de Change*

20, rue ST-JACQUES O., MONTREAL  
(En face du journal "La Presse")

**F. Roméo PAQUET**

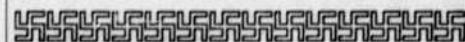
*Comptable Licencié*

Syndic autorisé par le Gouvernement

Administrateur

Edifice Transportation, 315

132 rue ST-JACQUES O., HARbour 0421



Fabricants de PANELNÉON  
**ENSEIGNES LUMINEUSES**

929 RUE PERRAULT, MONTREAL  
LANcaster 5136

**DANSEREAU**

**J.-A. & Cie Ltée**  
0921 RUE  
CHARLEVOIX

**Charbon - Huile**  
Gazoline et Huile à Moteur  
GROS ET DÉTAIL

Fitzroy  
**9490**

"Je fus opposé à l'abolition des taux de péage sur les ponts, en prétendant que le coût des ponts doit être payé par ceux qui s'en servent, promeneurs ou piétons. Les prix minimes chargés comparés au service que rendent ces ponts sont peu de chose et s'est un grand avantage de pouvoir traverser comme nous le faisons aujourd'hui même en payant un droit de passage.

"J'ai préconisé le changement de mode d'administration de la ville de Montréal, car je constate que le système en vigueur depuis 1921 est défectueux, ne rend pas justice à toute la population et nuit au développement de notre ville en lui faisant perdre son crédit et en retardant des améliorations urgentes".

Tels sont les faits saillants des deux termes d'office de M. Charles Duquette comme président de la Chambre qu'il a guidée avec sagesse au cours des années 1931 et 1932.

### M. AVILA RAYMOND

#### LA CHAMBRE DE COMMERCE POURSUIT UN BUT LOUABLE

Les périodes de malaise économique devraient mettre en relief la valeur et la solidarité comme élément de force et de progrès, dit M. Avila Raymond.

"La Chambre de commerce poursuit un but essentiellement utile. Plus que jamais, les hommes d'affaires ont besoin de se renseigner et de s'unir. "Les périodes de malaise économique comme celles que traverse l'univers depuis 5 ans devraient mettre en relief la valeur et la solidarité comme élément de force et de progrès. L'on est précisément à l'aurore d'une reprise des affaires. Par conséquent c'est le temps de se préparer à tirer profit de l'expansion qui s'annonce", de dire M. Avila Raymond, ex-président de la Chambre de commerce, à qui nous demandions son opinion sur la campagne de recrutement entreprise par cette institution.

"Le succès d'un organisme comme le Chambre de Commerce est nécessairement conditionné par l'initiative de ses membres, aussi bien que par le bon esprit de ces derniers. L'étude des grands problèmes de nos jours demande à ce qu'elle soit dirigée en vue de promouvoir les intérêts du commerce et de l'industrie.

"La campagne de recrutement de la Chambre de Commerce a pour but d'augmenter son effectif diminué à cause de circonstances majeures. Elle a droit à l'encouragement des hommes d'affaires imbus de patriotisme.

"Cette institution, il faut l'avouer a rendu de réels services au commerce et à l'industrie. Elle s'est toujours préoccupée de faire les meilleures suggestions aux gouvernements au point de vue législation.

"Je félicite donc l'exécutif de ce beau mouvement. Au cours de mon terme d'office, je me suis souvent demandé si on comprend les dommages que subit le port de Montréal par suite de l'inaptitude du chenal à satisfaire aux exigences de la navigation.

"Une partie du commerce canadien est détournée vers d'autres centres de transbordement, parce que les navires d'un tonnage conforme aux nécessités du transport actuel n'ont accès jusqu'à nos rives. De cette façon, l'outillage coûteux du port reste partiellement inutilisé, ou du moins il ne fournit pas un rendement compatible avec les intérêts commerciaux que notre province représente en ce pays.

"A la suite d'une démarche faite à Ottawa par la Chambre de Commerce, sous ma présidence, le ministre de la marine nomma des ingénieurs enquêteurs avec mission d'approfondir cette importante question. Je constate que M. J.-A. Paulhus a tout récemment abordé cette question dans une résolution que la Chambre adopta à l'unanimité.

"En 1933, il fut proposé par résolution à l'effet que les gouvernements et autres corps administratifs exigeassent que les matériaux employés dans l'exécution de travaux publics ou autres entreprises subventionnés par le gouvernement provincial ou les municipalités fussent achetés dans la province de Québec de fabricants locaux. Je comprenais alors qu'il était très important de favoriser le développement de notre province en accordant la préférence à ses producteurs.

"Je suis assuré que nos hommes d'affaires se feront un devoir et même une obligation de prêter main-forte à la Chambre de Commerce dans sa campagne de recrutement dans l'intérêt général du commerce et de l'industrie et pour le bien-être des citoyens de langue française de Montréal". Ce sont les remarques que nous faisait, hier après-midi, M. Avila Raymond, ex-président de la Chambre.

## ARRÊTÉ EN CONSEIL

[1966]

HOTEL DU GOUVERNEMENT A OTTAWA

Jeudi, le 23e jour d'août 1934.

PRÉSENT

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR  
GENERAL EN SON CONSEIL

ATTENDU que le Ministre de l'Agriculture fait rapport qu'il y aura probablement une quantité insuffisante de foin et de paille pour l'alimentation des bestiaux au Canada pendant la saison qui vient et que ce manque de fourrages pourrait être sérieusement aggravé par les achats effectués en vue de la spéculation par certains exportateurs de foin et de paille, sans qu'il en résulte d'avantages correspondants pour les producteurs.

A ces fins, Son Excellence le Gouverneur général en son conseil, sur la recommandation du Ministre de l'Agriculture et dans l'exercice des pouvoirs dont il est revêtu par l'article 12 de la *Loi de l'organisation du marché des produits naturels, 1934*, juge utile de faire les règlements suivants, qui sont établis en conséquence:

## RÈGLEMENTS

1. Il est interdit à qui que ce soit d'exporter sans permis du foin ou de la paille, ou du foin ou de la paille en excès de la quantité autorisée par son permis, ou de toute autre façon que celle qui est autorisée par ce permis.
2. Les demandes de permis doivent être faites sur la formule A, ci-jointe, et adressées à l'inspecteur de district nommé sous le régime de la *Loi de l'inspection du foin et de la paille, 1933*, pour le district dans lequel demeure le requérant.
3. Au reçu de cette demande, l'inspecteur de district se renseignera pour voir si tous les renseignements demandés dans cette formule sont exacts et complets, et si le requérant est digne à tous les points de vue de recevoir un permis. Il enverra alors la demande, accompagnée de ses remarques, au Ministre de l'Agriculture, qui pourra, s'il le juge utile dans l'intérêt public, accorder au requérant un permis sur la formule B.
4. Un permis est nécessaire pour chaque expédition d'exportation. Il est révocable au gré du Gouverneur en son conseil, si le porteur du permis refuse ou néglige de se conformer à l'un ou l'autre des termes et conditions que contient ce permis.
5. Tous ceux auxquels un permis est accordé doivent se conformer strictement à tous les termes et conditions de ce permis.
6. Il est interdit à toute compagnie de transport, voiturier ordinaire ou autre personne d'accepter pour le transport ou l'expédition, ou de transporter ou d'expédier à une destination en dehors du Canada, du foin ou de la paille qui ne sont pas couverts par un permis d'exportation délivré sous les dispositions de ces règlements.
7. Quiconque néglige de se conformer à l'une des dispositions de ces règlements ou de tout permis délivré sous ces règlements se rend coupable d'un délit punissable sous les dispositions de l'article 14 de la *Loi de l'organisation du marché des produits naturels, 1934*.

E. J. LEMAIRE,  
Greffier du Conseil privé.

## FEU M. GRANT HALL

M. Grant Hall, vice-président du Pacifique Canadien est décédé le 29 août dernier après une courte maladie. Il était membre de notre Chambre depuis plusieurs années.

D'humble débuts dans les chemins de fer, M. Grant Hall, par son aptitude et son assiduité au travail, avait gravi tous les échelons de cette industrie pour en devenir le vice-président de la compagnie ferroviaire la plus puissante de l'univers.

A sa famille et à la direction du Pacifique Canadien nous offrons nos plus sincères condoléances.

## M. HENRI JONAS

Nous avons le regret d'annoncer la mort de l'un de nos membres les plus distingués, tant au point de vue commercial que social, M. Henri Jonas.

Natif de France, M. Jonas vint établir au Canada un commerce de produits alimentaires des plus prospère et il prit toujours une part active au développement des relations commerciales entre la France et son pays d'adoption.

M. Jonas, qui était l'honnêteté en personne, n'aurait jamais permis la falsification de ses produits. Aussi, ces derniers avaient-ils une réputation mondiale. Tel il était en affaires, tel il était dans la vie sociale. D'une urbanité, d'une délicatesse de sentiments qui faisaient poindre le grand seigneur français tout en ne perdant jamais les qualités de démocrate dont il était imbu à un haut degré. M. Jonas sera vivement regretté par tous ceux qui avaient l'avantage et l'honneur de le connaître.

PRATIQUE DE LA PISCICULTURE  
AU CANADA

Plus de 92,000,000,000 d'oeufs, d'alevins et de digitales de saumon furent immergés l'année dernière en des eaux propres à leur croissance par les agents du service d'aquiculture du ministère fédéral des Pêcheries en vue de contribuer à la perpétuation des peuplements de ce poisson au bénéfice des pêcheurs marchands. Les immersions d'oeufs, d'alevins, etc., de poissons sportifs dans l'intérêt des pêcheurs à la ligne et des régions de pêche à la ligne, se totalisèrent à environ 17,000,000 d'unités, de sorte que l'ensemble des déversements de poissons marchands et sportifs se monta à 109,471,000 produits piscicoles de toute catégorie. Sur ce total, figurent toutefois un certain nombre de poissons adultes de diverses espèces, surtout sportives.

Les expéditions de produits piscicoles furent effectuées par les quarante établissements en exploitation sous la conduite du service de pisciculture, à savoir : 37 dans les provinces maritimes et la Colombie britannique et les trois autres dans les parcs nationaux en Alberta. Les écloséries de poisson d'Alberta sont conduites par le ministère des Pêcheries pour le compte du service des Parcs Nationaux du département de l'Intérieur. Trente-trois de ces quarante stations sont des écloséries principales, neuf sont des écloséries subsidiaires et huit des étangs-viviers à saumon.

Les oeufs déversés avaient été cueillis par les agents piscicoles pendant les saisons antérieures de la fraie des diverses espèces. Une fois fécondés par la laitance des poissons mâles, ces oeufs avaient été gardés en éclosérie jusqu'au stade embryonné. Les alevins et les digitales qui furent mis en liberté avaient été nourris et élevés en pisciculture de même que les poissons adultes.

Plus de la moitié des expéditions de produits piscicoles fut constituée d'oeufs d'alevins et de digitaux de saumon sockeye, soit 69,800,000, en chiffres bruts. Puis vint en second lieu, le saumon atlantique avec 19,780,000 produits

En chiffres ronds les autres expéditions se classèrent dans l'ordre suivant : truite mouchetée, 6,446,000 ; truite kamloops, 3,302,000 ; truite coupe-gorge, 2,400,000 ; saumon printemps, 2,193,000 ; truite arc-en-ciel, 1,864,000 et de faibles quantités de saumon coho, de saumon rose, de steelhead, de saumon kennerly, de saumons des lacs, et de truites brune, loch leven, et saumonée.

### LEÇONS POUR LE CANADA

La guerre en favorisant notre expansion industrielle, nous a, pour quelque temps tout au moins, quelque peu désaxés et en tout cas écartés de notre voie de développement normal. Notre développement fut trop rapide, nos industries sont trop grandes pour nos besoins. Il y a lieu d'exercer une sélection pour éliminer et décourager les formes de production les moins économiques et encourager celles qui sont plus efficaces.

Toute notre économie repose sur l'agriculture. L'agriculteur canadien est découragé, il faut le secourir et tout faire pour lui restituer son pouvoir d'achat. Pour y arriver, plusieurs mesures s'imposent dont les principales sont :

1 — Ouvrir nos frontières dans une certaine mesure aux produits étrangers. Car il est inutile, voire même nuisible, de prohiber l'entrée de produits étrangers qui ne concurrencent pas notre industrie. D'autre part, grands exportateurs de céréales nous ne pouvons aspirer toujours vendre le surplus de notre production à l'étranger, si nous ne consentons pas à acheter les marchandises que nos clients nous offrent. L'examen des statistiques de notre commerce extérieur, au cours de ces dernières années, est édifiant à ce sujet.

2 — Dès que la vie économique reprendra, fortifier notre marché intérieur par une saine immigration, bien dirigée et canalisée.

3 — Réformer notre agriculture et surtout la diversifier. L'agriculture n'est pas une industrie mais un mode de vie. Il faut tâcher de rendre l'agriculteur indépendant en lui permettant de vivre de sa terre.

4 — Régler notre question des chemins de fer et équilibrer nos budgets fédéral, provinciaux et municipaux.

5 — Adapter l'industrie aux besoins de notre pays et à ses possibilités d'expansion, au lieu de copier servilement ce qui se fait ailleurs. — On essaiera d'améliorer les méthodes de production et d'éviter le gaspillage industriels.

On créera et on dispersera la petite industrie à travers toute la province. C'est un besoin pour nous. On développera en même temps l'artisanat à domicile.

6 — Se rappeler que la prospérité dépend du pouvoir d'achat et que le pouvoir d'achat comprend le profit et les salaires. Un tiers ou la moitié des profits sert à la production, tandis que les neuf dixièmes des salaires sont consacrés à la consommation. On augmentera donc les salaires même aux dépens des profits si l'on veut améliorer le pouvoir d'achat.

Il s'agit de trouver le point d'équilibre. Les salaires devront être assez élevés pour que la consommation nationale puisse absorber la majeure partie de la production. L'excédent doit aller à l'exportation, mais l'industrie ne doit pas en dépendre.

Partout de 1921 à 1929, la capacité de production a gagné de vitesse la capacité de consommation parce que les profits ont augmenté beaucoup plus rapidement que les salaires.

### PROGRÈS INDUSTRIELS ET AGRICOLES

*Charlottetown, I.-P.-E.* — Le département provincial de l'agriculture rapporte que dans l'île du Prince-Edouard la moyenne de la récolte sera satisfaisante. Le foin est de bonne qualité, mais le rendement est minime et la superficie ensemencée de pommes de terre est de 40,000 acres, soit 3,000 de plus que l'an dernier. Les grains n'ont pas été endommagés par la sécheresse et les légumes à racines sont des plus satisfaisants.

*Halifax, N.-E.* — Le ministre de l'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse rapporte que l'an dernier le revenu provenant du beurre a été de \$3,800,000., la moyenne étant de 147 livres de gras par vache. Dix mille vaches, opérant suivant la politique de l'amélioration du bétail, ont donné une moyenne de 247 livres par vache et si elles avaient été toutes dans la condition requise, le revenu se serait élevé à \$6,900,000.

*St-Jean, N.-B.* — Le fret consigné au port de St-Jean au cours des six premiers mois de 1934 a atteint 973,358 tonnes à comparer à 764,634 tonnes pour la période correspondante de 1933. La Commission de ce port annonce aussi une forte augmentation dans le tonnage manutenté durant le présent été.

*Québec, Qué.* — De la somme de \$1,558,458. perçue l'an dernier par les trappeurs et les éleveurs d'animaux à fourrure, plus d'un tiers soit, \$572,023. soldait les peaux de renards argentés. Le vison a rapporté \$337,389 ; le renard blanc, \$141,523 ; le castor, \$111,930 et le rat musqué, \$103,427. Le plus haut prix allait à la peau de Pécan, \$55.00

*Montréal, Qué.* — De manière à complaire aux désirs de la majorité des anciens et des nouveaux exposants, la date de la septième Exposition des produits faits au Canada a été changée de février pour novembre. L'exposition aura lieu dans l'édifice de l'Assurance Sun Life du 7 au 17 novembre prochains.

*Régina, Sask.* — L'Exécutif de Régina de la Canadian Co-operative Wool Growers rapporte que jusqu'au 28 juin dernier, 374 expéditions de la laine

ont été faites à leur entrepôt de Régina et 331 ont été reçues à Portage-La-Prairie. Elle formaient un total de 340,000 livres à comparer à 95,000 livres pour la période correspondante de 1933. Il y a encore 650 autres livraisons à faire des succursales du Manitoba et de la Saskatchewan. Ainsi la direction est confiante de doubler le rendement de l'an dernier.

*Moose Jaw, Sask.* — Les arrivages du bétail aux cours de bestiaux de Moose Jaw, continuent à augmenter. En juin dernier le total des bêtes-à-cornes, veaux, porcs, moutons et chevaux a été de 21,269 comparativement à 19,999 en juin de l'an dernier. Pour toute l'année à cette date, le total a été de 169,544 contre 147,759 pendant les six premiers mois de 1933, ainsi réparti: bêtes à cornes, 21,931 (contre 13,310 pendant la même période de 1933); veaux, 1,177 (488) porcs, 87,023 (82,562); moutons, 49,842 (47,004); chevaux, 9,571 (4,395).

*Edmonton, Alta.* — Se plaçant au quatrième rang des provinces pour la production du lait, le rendement de l'Alberta a été de 1,076,979,000 livres l'an dernier. De ce total, 414,749,000 livres ont produit du beurre de crèmerie et 277,458,000 livres du beurre de laiterie. On a aussi eu 1,500,000 livres de fromage fait à la maison et 11,596,000 livres de fromage manufacturé. Diverses fabriques en ont produit 10,000,000 de livres, cependant que dans la liste classifiée pour tout lait autrement utilisé, il apparaît 361,000,000 de livres.

*Vancouver, C.-B.* — La mise en conserve du saumon de la Colombie-Britannique jusqu'au 7 juillet dernier, est portée à 96,640 caisses à comparer à 51,874 caisses pour la saison précédente au 8 juillet. Le district de la rivière Fraser a eu un gain de 1000 caisses sur la saison précédente. Celui de Naas ont plus de 8000 caisses d'avance et 20,000 caisses d'augmentation à Skeena.

*Victoria, C. B.* — On a mis en culture 1000 acres de pommes de terre cette année. C'est une augmentation de 8 pour cent. Le total de l'an dernier a été de 18,000 acres. Pour tout le Dominion la superficie ensemencée représente 540,000 acres contre 527,700 en 1933.

### Maisons françaises demandant un représentant au Canada

- GUIGON, MATHIEU, PIALLAT (nougat), Marque "Le Sphinx", Montelimar.
- MICHAL LADICHÈRE, 18 Place Torozan, Lyon (soieries).
- ÉTABLISSEMENTS SAURIN-WATKINS & CIE, Salon de Provence (Bouches du Rhône) huile d'olive.
- SOCIÉTÉ COLONIALE DE MAMBAO, 51 avenue Victor-Emmanuel, Paris. Essences aromatiques, (Ylang-Ylang, cannelle, essence de clous de girofle, néroli).
- LABORATOIRE MINERVA, 10 rue Bayard, Toulouse, (Haute-Garonne) plantes médicinales.
- MOTELET & CIE, 33 rue des Meuniers, Paris. Papiers fantaisie pour cartonnage.
- TESSIN & GIROUY, 95 rue du Faubourg St-Ambroise, Paris, cuirs décorés, pour sièges, tentures, etc.

ÉTABLISSEMENTS ILO, 20 rue Louis Roguet, Orléans, Lettres mobiles interchangeable pour étalages.

V. CHAUBEAU, 34 rue du Soleil d'Or, Chartres (Eure & Loir), ceintures, bandages, corsets.

ÉTABLISSEMENTS JOSEPH PARIS, Nantes-Chantenay (Loire-Inférieure), outillage.

PIERRE JACQUARD, 30 bis, rue Bergère, Paris, soieries pour cravates.

CH. LILLIENTHAL, Calais, (dentelles).

CHARLES BENOIT-GOUIN, Mijoux (Ain), pierres synthétiques.

PHILIBETT ALTENBACH, 4 rue des Cultures, Le Vézinet, (Seine & Oise).

LOCUM SERAIL, 107 rue Anatole France, Levallois-Perret, Turkish Delight. Vente de licence de fabrication.

LÉON CHANDON, Reims, (Champagne).

BANQUE NATIONALE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTÉRIEUR, Paris. Thés et vanille.

CONSORTIUM GÉNÉRAL D'OPTIQUE, Morez-du-Jura. Lunettes pour automobilistes, aviateurs, etc.

L'ANGORA FILÉ, 27 Place de la République, Louviers (Eure). Laine d'angora.

SOCIÉTÉ DES COLLES ET GÉLATINES FRANÇAISES, Attichy (Oise).

F. DARVAND & CO. Bordeaux, (Vins de Bordeaux).

CLAUDE DELOMIER, 14-16 Avenue Denfert-Rochereau, St-Etienne. Rubans, tresses et tissus élastiques.

FILTRES PHILIPPE (Société Anonyme Commerciale des), 188, rue du Faubourg St-Denis, Paris. Filtrés pour l'industrie.

COMPAGNIE DES EMBALLAGES PRATIQUES DE PONT-AUDEMER, 7, Route de St-Paul, Pont-Audemer (Eure). (Papier gommé pour emballages).

P. HÉRAUD & A. VUAILLE, 18 rue des Capucins, Lycn. (Tissus pour parapluies et ombrelles).

E. HURMIL, Monbazillac, Vins blancs liquoreux.

ÉTABLISSEMENTS GRINDAL & CIE, 56 rue du Landy, St-Ouen. Désinfectants et produits d'entretien.

SOCIÉTÉ NORMANDE DES CORPS GRAS, 11, rue de Rome, Paris, Savons blancs et verts pour l'industrie.

LÉON GUTMANN, 3, rue des Anneaux, Haguenau (Bas-Rhin). Machines agricoles.

C. DUBOURGET, Bèlignat (Ain). Balles pour jeu de Ping-Pong.

LOUIS CARRERAS, 15 et 15 bis, Cours du Médec., Bordeaux.

CH. POULAIN, (Agence Maritimes Borghans, 16 rue Martel, Paris. Demande correspondant (courtier en douane) pour produits pharmaceutiques.

### TARIF DOUANIER

Le département de la douane au port de Montréal nous informe qu'en raison de la manufacture au Canada de certains jouets-animaux empaillés, un tarif spécial sera imposé à l'avenir pour l'importation de tels jouets venant de l'étranger.

**LE GROUPE DÉPENDABLE**

PHOENIX  
ASSURANCE  
COMPANY, LTD.  
de Londres,  
Angleterre



LONDON  
GUARANTEE  
& ACCIDENT  
COMPANY  
LIMITED

UNION MARINE AND  
GENERAL INSURANCE  
COMPANY, LTD.  
IMPERIAL ASSURANCE  
COMPANY  
ACADIA FIRE INSURANCE  
COMPANY

NORTH EMPIRE FIRE  
INSURANCE  
COMPANY  
COLUMBIA INSURANCE  
COMPANY  
UNITED FIREMEN'S  
INSURANCE CO.

**ASSURANCE DE LOYER**

Aucun propriétaire d'immeuble n'est réellement protégé s'il n'a pas une assurance de loyer.

**PHOENIX ASSURANCE  
COMPANY, LIMITED**  
de Londres, Angleterre

ACTIF  
(Incluant l'assurance-vie)  
DÉPASSE  
\$170,000,000.

Département  
des Accidents,  
465 RUE BAY  
TORONTO  
GEO. WEIR,  
Gérant du  
département

Départements de  
l'Incendie et de  
la Vie,  
480, RUE  
ST-FRS-XAVIER  
MONTRÉAL

*L'Hôtel*

**PLACE VIGER**

*à Montréal*

La direction de l'hôtel Place Viger, le plus grand hôtel français de la métropole, invite cordialement tous les visiteurs et leur réserve l'accueil le plus sympathique. Ses prix sont très modiques et bien conformes à l'esprit d'économie qui règne actuellement.

*Service courtois !*

*Cuisine française !*

*Vous serez les bienvenus au Viger*

UN HÔTEL DU  
**PACIFIQUE CANADIEN**

**ÉCOLE POLYTECHNIQUE**

Fondée en 1873

TRAVAUX PUBLICS - INDUSTRIE

Toutes les branches du génie.

Chimie industrielle.

1430, rue Saint-Denis, - Montréal

**Wm. R. BULLOCH**

Courtier en Assurances

représentant

**London Guarantee and Accident  
Company, Limited**

DÉPARTEMENT DES ACCIDENTS :

AGENT GÉNÉRAL.

DÉPARTEMENT DU FEU :

AGENT CHEF LOCAL.

204, rue NOTRE-DAME OUEST, - MONTRÉAL

Chambre No 9

**ÉCOLE TECHNIQUE de MONTRÉAL**

200, RUE SHERBROOKE OUEST

**COURS DU JOUR**

Entrée le 4 septembre

**Cours Technique.** — Quatre années d'études. Enseignement théorique et manuel. Laboratoires et ateliers des mieux outillés. Admission: diplôme de 8e année.

**Cours des Métiers.** — Deux ou trois années d'études. S'adresse aux jeunes gens qui désirent se préparer à l'exercice d'un métier. Admission: Certificat de 6e année.

**Cours d'apprentissage.** — Trois années d'études pour les jeunes gens désirant se spécialiser en typographie. Admission: diplôme de 8e année.

**Cours Spéciaux.** — Cours complet de mécanique et d'électricité d'automobile. Cours théorique et pratique. Plus de 40 modèles différents de moteurs.

**COURS DU SOIR**

Réouverture le 2 octobre

Préparant aux carrières industrielles les plus diverses. Enseignement théorique et pratique. Laboratoires et ateliers des mieux outillés. L'Ecole décerne des certificats d'aptitude professionnelle aux élèves qui suivent une série de cours se rapportant à leur spécialité.

L'Ecole recevra les inscriptions le soir seulement à partir du 18 septembre, de 7 h. 30 à 9 h. p.m. (lundi et samedi exceptés). Pour tous renseignements, prospectus, etc., S'adresser au Secrétariat.

**GEORGES TANGUAY**

Représentant de "La Prévoyance"

**Assurances Générales**

Incendie - Vie - Maladie - Accidents - Bris de glaces  
Garantie - Cautionnement - Vol - Responsabilité  
Patronale - Automobiles.

4349 RUE PAPINEAU Tél. AMherst 2040

Ste-Catherine  
et Guy  
Fitzroy 2491

Hôtel  
Mont-Royal  
Plateau 4550

Laurier et  
Ave du Parc  
Dollard 4646

*McKenna*  
LIMITED  
FLEURISTES

Serres: 4509  
Côte-des-  
Neiges  
WE. 3258

**J. A. SAVARD & FILS**

Représentant "La British Colonial Fire Insurance Co."

**Assurances Générales**

Incendie - Automobile - Tornade et Tempête de  
Vent - Fuite dans les arrosoirs - Usage et Occu-  
pation - Profits - Loyers et Assurance sur Bail.

757 MT-ROYAL EST, Tél. CHerrier 3116

**LE HAVRE DE MONTRÉAL**

Occupe le premier rang  
DES PORTS DE MER DU CANADA

La valeur de la manutention annuelle des  
marchandises.

Le tonnage des Importations et des Exportations.

Le tonnage enregistré des navires.

L'étendue de quaiage disponible.

Le nombre et la qualité de ses entrepôts.

Les facilités d'entreposage frigorifique.

L'efficacité du service de ses voies ferrées.

Le plus grand Port du monde pour l'exportation des  
Céréales et le second Port du Continent de  
l'Amérique du Nord.

Pour détails et informations, prière de s'adresser aux  
Commissaires du Havre de Montréal

**Le SUN TRUST, Limitée**

Fondé en 1912

Exécuteur testamentaire, fiduciaire et  
administrateur — Coffrets de sûreté.  
Service de dépôts.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Arthur Vallée, C.R., président

Joseph Simard, vice-président

Albert Hudon, vice-président

J.-A. Brillant, vice-président

Oscar Dufresne,

J.-A.-E. Gauvin,

Charles Delagrave, N.P.

J.-C. Hébert, N.P.,

J.-Edouard Labelle, C.R.,

Hon. Lucien Moraud, C.R.,

Hon. Raoul Grothé.

Gérant général: AIMÉ PARENT.

Gérant à Québec: J.-ALP. FUGÈRE.

10, rue St-Jacques ouest  
MONTRÉAL

132, rue Saint-Pierre  
QUÉBEC

## INSTITUTION NÉCESSAIRE

Pour que les Canadiens-français soient en mesure de jouer dans le domaine des affaires le rôle qu'ils ambitionnent et d'obtenir leur juste part des bienfaits qui découlent d'une activité économique intense et ordonnée, un centre de ralliement où ils puissent discuter ensemble ou, du moins, les chefs entre eux, les problèmes et les initiatives en vue de l'intérêt commun, est nécessaire. Or, il existe déjà ce centre; c'est la Chambre de Commerce, établie il y aura bientôt un demi-siècle et dont le siège est situé rue Saint-Jacques, près de la rue Saint-Laurent.

Au cours d'une série d'entrevues publiées récemment dans les colonnes de la "Presse", les anciens présidents de la Chambre de Commerce ont mentionné un certain nombre de questions examinées par cette institution pendant la durée de leurs termes respectifs. Si l'on se donnait la peine de dresser simplement une liste des questions ainsi passées en revue, elle suffirait à former un petit volume et l'on pourrait constater l'étendue et, si l'on peut dire, la multiplicité du travail accompli par notre association canadienne-française.

Par exemple, au temps de M. Jos. Contant, la Chambre s'occupait du développement du port de Montréal, de l'agrandissement de l'espace nécessaire au commerce dans le voisinage du marché Bonsecours; au temps de M. C.-H. Catelli, de la cale-sèche, du canal de la Baie Georgienne, de la conservation et du reboisement de nos forêts; au temps de M. J.-A. Paulhus, de la canalisation du Saint-Laurent, de l'achat de la "Montreal Light, Heat and Power"; au temps de M. Joseph Daoust, des amendements à la loi des faillites, des Ecoles techniques et de hautes études commerciales; au temps de l'hon. R.-O. Grothé, du projet de gare centrale, de l'entretien des routes en hiver; enfin, prenant au hasard, au temps de M. Charles Duquette, de l'emploi des matériaux canadiens dans nos constructions, du raccordement du Transcontinental avec la ville de Montréal.

On peut se faire, par cette énumération très incomplète, une idée de la variété et du nombre des tâches auxquelles se vouent les directeurs et les membres de la Chambre de Commerce. Ils suivent toujours de très près l'actualité et donnent à leurs délibérations un caractère pratique. C'est pourquoi, en retraçant les événements de notre vie politique, économique, éducationnelle et sociale, on trouve souvent l'influence de la Chambre, comme souvent aussi ses recommandations et ses suggestions réapparaissent dans nos statuts et dans nos règlements.

Puisque la Chambre de Commerce de Montréal remplit une mission si utile, si nécessaire, si intéressante, nos hommes d'affaires ne devraient-ils pas en faire partie et se joindre activement à ses travaux? Ils y auraient avantage eux-mêmes pour leur propre négoce ou pour leur exploitation. Ils pourraient en outre se rendre le témoignage de collaborer aux entreprises et aux mouvements destinés à accroître la prospérité générale du pays, de la province, de la métropole, et à assurer le bien-être de nos populations. A tous de le comprendre!

## ACTIVITÉS DE LA SECTION JUNIOR

### CONSEIL DE LA SECTION JUNIOR

*Président,*

MAURICE TRUDEAU

*1er Vice-président,*

LÉON DUCHASTEL, I. C.,

*2ème Vice-président,*

JACQUES LARUE, C. A.,

*Secrétaire,*

GÉRARD GINGRAS,

*Trésorier,*

L. G. BERNARDIN,

*Comité de recrutement,*

MARC JARRY,

*Comité des Réunions,*

RENÉ MONGEAU,

*Comité des débats,*

JULES DUPRÉ

*Comité des Études,*

CHARLES P. DUMAS,

*Publicité,*

RENÉ THERRIEN,

### DÎNER-CAUSERIE

Le prochain dîner-causerie aura lieu  
mercredi, 10 octobre prochain, à 6 hrs 30 p.m.,  
dans l'hôtel Windsor.

Le conférencier du jour sera

**M. LÉON LORRAIN,**

Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales,  
Directeur de la publicité de la Banque Canadienne  
Nationale.

Monsieur Lorrain a intitulé sa causerie :

**"A l'enseigne de l'Aigle bleu"**

### COMITÉ DE CONTRÔLE DE L'ACTIVITÉ DES MEMBRES

Tous les membres de la Section Junior admettent, en principe, que la Chambre de commerce ne leur sera profitable qu'en autant qu'ils y travailleront. La nature humaine et toutes ses vicissitudes empêchent cependant que tous les membres agissent selon cette conviction. D'aucuns remettent toujours à demain leur entrée dans tel comité. D'autres n'aiment pas le travail proposé et se contentent d'assister aux dîners-causerie. D'autres enfin, ne participent pas aux activités de la Section parce que la timidité les en empêche.

Pour obvier à cette situation, le Conseil vient de former un comité de contrôle. Son rôle sera de vérifier la participation active de chacun des membres au programme de la Section. Le comité devra inviter tous ceux qui ne font pas partie d'un comité à se joindre effectivement à l'un ou plusieurs d'entre eux. Le comité se mettra en communication directe avec chacun des membres et leur demandera compte de leur abstention, s'il y a lieu. Si les lettres ne reçoivent

pas d'attention, on établira un système de contact personnel. Le comité devra tenir compte des suggestions des membres et même les susciter.

On compte donner ainsi un regain de vie à la Section et si l'expérience ne réussit pas, ce ne sera pas la faute de M. Jacques La Rue, qui dirigera ce comité.

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 AOÛT 1934

Le Section Junior de la Chambre de commerce s'est réunie en assemblée générale, le 27 août dernier, dans le local de la Chambre, sous la présidence de Me Maurice Trudeau.

Étaient présents: MM. J.-L. Bernardin, Lucien Benoit, Léon Duchastel, Charles P. Dumas, M. Fari-bault, H. Gariépy, G. Gingras, Armand D Hébert, Marc Jarry, M. Langlois, Jacques Murphy, J. R. Rousseau, et Gilbert A. La Tour qui agissait comme secrétaire.

Le président ouvre la séance et constate qu'il n'y a pas quorum. Avec l'assentiment des membres présents, il décide que l'assemblée discute quand même les questions à l'ordre du jour et que le Conseil fasse siennes les résolutions adoptées, dans une séance subséquente.

Le président fait appel aux membres pour qu'ils se préparent à la reprise des activités.

M. Charles P. Dumas, président du comité des études, expose le plan que se propose de suivre son comité durant la prochaine saison. Ce plan sera développé dans une lettre qu'on enverra aux membres.

Le président demande ensuite à l'assemblée si elle est d'avis d'envoyer un représentant à Winnipeg, au congrès des Chambres de commerce du Canada? L'assemblée décide de déléguer M. Maurice Trudeau à ce congrès.

L'assemblée nomme ensuite un comité pour préparer une nouvelle constitution à la Section Junior.

Et la séance est levée.

#### NOTRE PRÉSIDENT À WINNIPEG

Au commencement du mois de juillet dernier, le Section Junior recevait une invitation du National Committee on Young Men's Sections, l'invitant à assister au Congrès des Chambres de commerce du Canada qui avait lieu à Winnipeg au début de septembre. Le Conseil répondit qu'il prendrait la requête en très sérieuse considération et demanda qu'on lui fournisse des renseignements complémentaires.

Entre temps, notre président, M. Trudeau, rencontra le secrétaire-adjoint de la Canadian Chamber of Commerce qui lui apprit que les Sections de jeunes gens des Chambres de commerce de l'est du

Canada n'avaient pas l'intention d'envoyer de délégués à Winnipeg. On alléguait que les finances faisaient défaut et que, par ailleurs, les problèmes de l'ouest ne sauraient intéresser que très indirectement les organisations de l'est.

Notre Conseil, pris au dépourvu, hésita d'abord, devant la conduite à tenir. A la suite de l'assemblée du 27 août dernier, et fort de l'appui d'un très grand nombre de membres, il décida de déléguer M. Trudeau au congrès du début de septembre.

Le Conseil considéra qu'il était de mauvais politique de provoquer une scission entre les jeunes hommes occupés des questions économiques canadiennes de l'est et de l'ouest du pays. Pour le principe de l'union économique du pays, si artificielle soit-elle, on enverrait un délégué.

Il y avait une autre raison qui motivait la conduite du Conseil: l'ordre du jour du congrès était très intéressant. Il y avait un réel avantage pour la Section de connaître les vues des autres organisations. L'ordre du jour se présentait à peu près comme suit:

#### 1—Effectif:

- a) Comment augmenter l'effectif des Sections ?
- b) Comment maintenir l'effectif ?

#### 2—Finance:

- a) Comment se procurer des fonds ?
- b) Comment recouvrer les contributions ?

#### 3—Programme:

- 1—Quel est le genre d'activité le mieux adapté à une Section de jeunes gens ?
  - a) activités civiques internes ?
  - b) activités civiques externes i. e. dans la communauté ?
- II—Quelles activités d'intérêt national peut entreprendre une Section de jeunes ? v.g. radio-diffusion entre villes, etc...

#### 4—Questions d'intérêt général.

Il est bien évident que les questions à résoudre avaient leur importance et, à elles seules, elles pouvaient déterminer la résolution du Conseil.

Notre Président est allé à Winnipeg, il fera part aux membres des résultats de son voyage.

#### MUETS OU ... ?

On dit que c'est la raison qui différencie l'homme de la brute. On connaît la formule: L'homme est un animal raisonnable" Avec sa raison, l'homme formule des pensées qu'il exprime par la parole. On est convenu de dire que la parole est le signe de la pensée.

Si tel est le cas, nous pouvons dire qu'un homme qui parle bien est un homme d'une bonne intelligence

et, comme nous essayons tous de passer pour le moins fou possible, nous devrions, au moins, savoir bien parler.

Une des formes, la plus noble, à ce qu'on dit, de la parole est le discours public. Tous tant que nous sommes, pouvons parler, si non d'une manière excellente, du moins, d'une manière convenable, en public. Il suffit d'apprendre et la tâche est facile. C'est entendu, l'éloquence tient du naturel mais, nous pouvons développer un talent inconnu, construire une méthode qui, à défaut de talent, nous servira à l'occasion.

Le comité d'étude de l'art oratoire vise à ce but.

Il est bien peu d'hommes qui n'aient pas l'occasion, voire même, qui ne se trouvent devant l'obligation de s'exprimer en public. Ils seront jugés sévèrement par ceux qui devront les écouter. Pourquoi ne pas se préparer ?

M. Dumas démontre clairement dans un autre article la nécessité de participer aux activités de la Section si nous voulons en retirer quelque profit. Le comité d'art oratoire offre une occasion de profiter d'un des nombreux avantages de la Section. Allons-nous rester muets toute notre vie dans les assemblées auxquelles nous assisteront ? Il est temps de réagir !

Certains membres ne s'intéressent pas aux comités d'étude proprement dits. Sans doute, ils ont leurs raisons. On se demande cependant s'il y a une raison valable à l'encontre de l'étude de l'art oratoire ? Les membres ont un professeur compétent à leur disposition, ils ont un magnifique local à l'hôtel Windsor, ils jouissent d'une franche et cordiale intimité entre eux. Alors, pourquoi pas ?

A l'heure où nous allons sous presse, les membres auront été invités à assister à une première assemblée d'organisation. Que ceux qui furent timides, qui ne se rendirent pas faute de conviction donnent au moins la chance aux officiers du comité de les convaincre. Qu'ils assistent à une réunion, il n'est pas trop tard.

Le secrétariat est à la disposition des membres pour les renseigner.

## EST-CE PAYANT

La valeur du placement que vous avez fait en devenant membre de la Section Junior de la Chambre de Commerce de Montréal ne peut être évalué en termes de dollars et de cents. En effet, les avantages de pareil placement sont tellement nombreux et variés que nul ne peut dire, à part le Membre lui-même, jusqu'à quel point son affiliation lui bénéficiera. *Ces bénéfices seront en raison directe de l'intérêt qu'il montrera aux activités de la Chambre et de sa participation à telles activités.*

Il est opportun de nous rappeler les trois fonctions principales pour lesquelles une Chambre de Commerce des Jeunes existe à Montréal, et qui peuvent être énumérées comme suit :

- 1°—Promouvoir le succès en affaires ;
- 2°—Enseigner les responsabilités civiques qui incombent à tout citoyen d'une ville comme la nôtre ;
- 3°—Permettre aux jeunes d'exprimer leurs aspirations et leur point de vue.

Le plus grand devoir d'un individu envers sa ville est de faire un succès de son propre commerce. La Chambre de Commerce est un moyen pratique d'atteindre ce but en autant que les Membres coopèrent à l'exécution de son programme et de ses activités. Les assemblées générales et les dîners-causeries où des sujets d'ordre pratique sont discutés, le contact fréquent avec des hommes plus âgés et plus expérimentés, l'étude sérieuse de la pratique oratoire, les visites industrielles et les comités d'études sont autant de moyens à la disposition des membres pour promouvoir leur succès comme jeune homme d'affaires.

L'enseignement des devoirs civiques se fait presque inconsciemment car le Membre d'une Chambre de Commerce des Jeunes est invité à participer aux activités municipales, ou à débattre des questions d'un intérêt civique.

Exprimer le point de vue des jeunes nous est rendu plus facile si nous sommes groupés sous l'égide d'une même organisation dont les idées et les suggestions auront infiniment plus de poids si elles sont émises au nom d'un groupe tel que le nôtre, que les plus belles théories énoncées par des individus.

En plus des trois importantes fonctions ci-haut énumérées, c'est aussi le but d'une organisation comme la nôtre d'instruire et d'éduquer les Membres de notre Chambre sur des sujets économiques particuliers à la ville dans laquelle ils vivent. Parfois même, ces sujets, en plus d'une importance capitale pour la cité ont aussi un certain élément d'intérêt pour notre Province et notre Dominion. Si un membre de la Chambre désire tirer vraiment partie de son placement et de son affiliation à une organisation comme la nôtre, il ne manquera pas de s'intéresser aux divers Comités d'Etudes formés dans le but de familiariser les Membres avec des sujets choisis à l'avance par le Conseil.

Jusqu'à date, plusieurs Comités d'Etudes ont été formés et fonctionnent actuellement. Le Comité de la Circulation, celui des Banques et de la Monnaie, le Comité de l'Electricité de même que celui de l'Inflation, furent organisés au cours du printemps dernier, et les Présidents de chacun de ces Comités auront un rapport à soumettre d'ici la fin de l'année courante. Un autre Comité vient d'être formé pour étudier la constitution et les règlements de notre Chambre, et son rapport sera soumis au Conseil, puis aux Membres en général au cours de l'automne.

Plusieurs autres sujets ont été suggérés comme étant dignes d'étude, par les Membres de cette Chambre; en voici quelques uns:

1°—Montréal devrait-il être un port libre ?

2°—Le mode d'élection par Représentation Proportionnelle devrait-il être recommandé, et ce mode serait-il pratique à Montréal ?

3°—A l'instar des autres grandes villes du continent, Montréal se devrait-elle de posséder une grande salle de concert ou un amphithéâtre, dont on pourrait se servir pour les conventions, congrès, représentations dramatiques, expositions, célébrations civiques et religieuses ?

4°—La censure des films cinématographiques telle que nous l'avons maintenant devrait-elle être améliorée ou changée ? Serait-il opportun d'établir un bureau de censure fédéral ?

5°—Un ministère du commerce dans la Province serait-il profitable et conforme ou contraire à l'esprit de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ? Si contraire, y aurait-il opportunité de faire le changement nécessaire dans notre constitution ?

6°—Etude sur le marché des produits agricoles de Montréal.

Les Comités ci-haut suggérés seront formés dès que les Membres de la Chambre auront pris con-

naissance, par lettre, du programme détaillé de chacun, et ce sera une excellente occasion pour eux de se familiariser avec ces divers sujets. De plus, chaque Comité requerra les directives d'un Président et les services d'un Secrétaire, lesquels formeront le noyau de chaque Comité, et seront responsables de la soumission d'un rapport aux Membres du Conseil. Après étude, ces divers rapports avec les recommandations nécessaires, pourront être soumis à la Chambre Senior et recevoir l'approbation du Conseil. Imaginons-nous le prestige et l'influence que notre chambre acquerrait, si quelques-uns de ces rapports étaient, non seulement soumis à nos aînés, mais publiés dans les journaux de la métropole et envoyés à différents corps publics avec nos suggestions et l'approbation du Conseil de la Chambre Senior !

Une lettre parviendra à tous les Membres de la Chambre Junior d'ici peu, et vous serez tous invités à faire partie de l'un de ces Comités. *Il est de toute nécessité que chacun de nous participe à une quelconque des activités de la Chambre, si nous voulons que notre placement nous rapporte, et si tous prêtent leur coopération et leur assistance, nous serons amplement payés de notre contribution annuelle, et ce au centuple.*

Le président du Comité des Etudes,

Charles P. DUMAS

## Fumez dès aujourd'hui

LE CIGARE

# Revelation

PUR HAVANE

*Vraiment une révélation...  
de la première à la dernière  
bouffée !*

Panetela	Diplomat	Cabinet
10c	2 pour 25c	15c

*Toujours frais dans l'enveloppe  
Cellophane*

## L'ASSURANCE-VIE et TOUTES SES MODALITÉS

Vie entière	Vie primes temporaires
Dotation	Police "Études"
Revenu pour la Famille	Pension de Retraite
Rentes viagères — immédiates et différées	

●  
La SUN LIFE émet une police spéciale pour chaque cas particulier. Notre agent le plus rapproché sera heureux de vous offrir ses services.  
●

**Sun Life Assurance Company of Canada**

Siège Social — MONTRÉAL

## LE TOUR DU MONDE

Il n'est pas nécessaire d'être riche pour satisfaire ses goûts pour le voyage. Les gens de condition moyenne peuvent se permettre ce plaisir avec l'épargne. Les moindres dépôts, grâce à l'intérêt composé, ont tôt fait de constituer une réserve intéressante, réalisable au besoin.

LA  
**BANQUE ROYALE**  
DU CANADA

## VOYAGEZ SELON L'ESPRIT DE VOTRE TEMPS



Le cheval a été un excellent ami de l'homme, mais il a été remplacé par les automobiles, les trains, les paquebots et les avions.

Les méthodes désuètes de porter de l'argent sur soi ont également été remplacées.

Le voyageur moderne se munit, avant son départ, de chèques de voyageurs négociables partout où il y a une banque à charte en Canada.

*Consultez le gérant de notre succursale la plus rapprochée, avant votre prochain voyage.*

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

S.-J.-B. ROLLAND,  
Président

Chs.-A. ROY,  
Gérant Général

## BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Siège social: Montréal

*Capital versé et réserve, \$14,000,000*

*Actif, plus de \$132,000,000*

### Toutes opérations de banque et de placement:

Comptes courants,	Comptes d'épargne,
Prêts et escompte,	Encaissements,
Nantissements,	Mandats,
Coffrets de sûreté,	Change sur tous pays.

Achat et vente de monnaies étrangères. —  
Lettres de crédit documentaires et circulaires. —  
Financement des importations et des exportations. —  
Achat et vente de valeurs de placement.

563 bureaux au Canada

## Entrepôt de la Place Viger



Frigorifique  
2,000,000 pieds cubes.

Entrepôt Général  
4,000,000 pieds cubes.

Voies d'évitement privées.

**MONTREAL REFRIGERATING  
& STORAGE LTD.**

1100 EST, RUE CRAIG (au pied de la rue Amherst)

## “GENERAL”



● LE LÉGER COÛT SUPPLÉMENTAIRE DES “GENERAL” REPRÉSENTE PLUS DE SÉCURITÉ.

● Le JUMBO aérodynamique GENERAL est le plus mou et le plus sûr pneu du monde. Sur des Generals votre auto semble *flotter* !

● Le superbe nouveau Ballon GENERAL “Dual” 8.... 40% moins d'air; 80% plus anti-dérapant; à l'épreuve des éclatements.

● Les nouveaux GENERALS “Heavy Duty Dual Grip” à SIX-RANGS, renommés dans le monde entier pour leur QUALITE supplémentaire.

*Encouragez un membre de la Chambre*

*Distributeur :*

**LUDGER GRAVEL & FILS LIMITÉE**

HARBOUR 5211

428 PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL

## ... ON DEMANDE ...



Des gérants et agents Canadiens-Français pour vendre de l'assurance sur la vie aux

**750,000.**

Canadiens-Français de la ville de Montréal.



## “La Saubegarde”

*La seule Compagnie Canadienne-Française d'Assurance sur la vie.*